



Fiche d'information : évaluation des qualifications professionnelles

État au 31 mai 2022

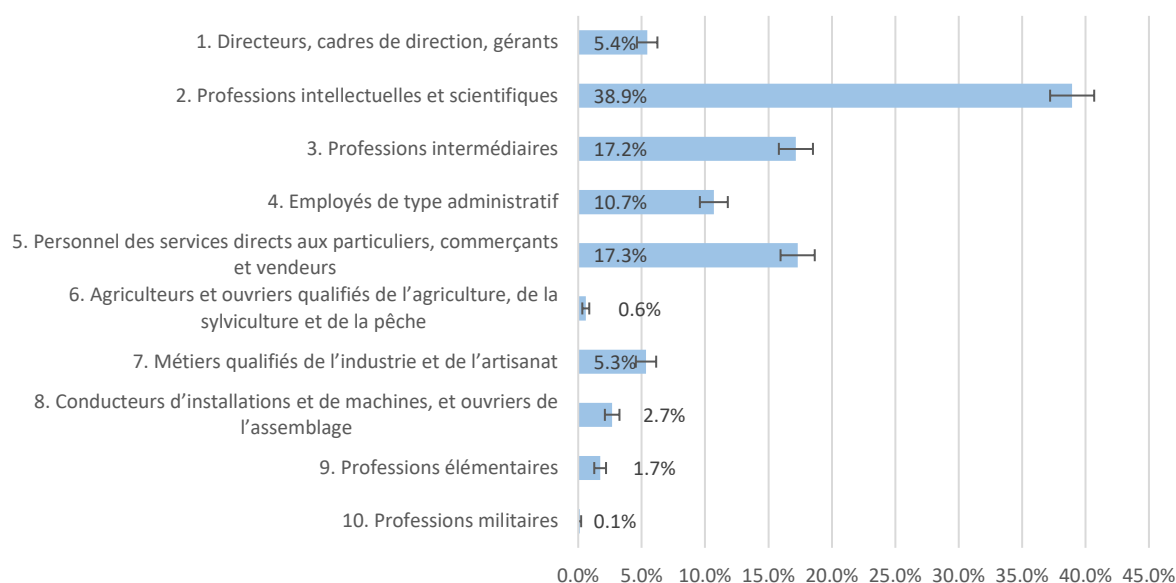
Base de travail

- Fin mai 2022, les qualifications professionnelles mentionnées par les ressortissants ukrainiens ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation, faisant suite à celle réalisée le 28 avril 2022.
- Les personnes de 18 à 64 ans qui ont obtenu le statut S et qui séjournent en Suisse à fin mai constituaient le groupe cible, soit 29 436 individus (sur un total de 51 435 si le critère de l'âge n'est pas pris en compte).
- L'analyse a porté sur un échantillon de 1000 personnes choisies au hasard, mais stratifié pour être suffisamment représentatif des régions Asile ainsi que des sexes. Le SEM a reçu 877 réponses.
- Parmi les personnes en âge de travailler (57 % du total), 9 % ont été exclues car identifiées comme inactives (étudiants, retraités et invalides). Aussi, seules 788 personnes susceptibles d'appartenir à la population active ont été prises en considération.

Constats

- Par rapport au reste de la population issue de la migration, les titulaires du statut S en âge de travailler possèdent d'un niveau de formation comparable ou meilleur.
- Les professions intellectuelles et scientifiques constituent le principal groupe professionnel (près de 39 %) ; ce dernier comporte lui-même 11 % de personnes actives dans les professions liées à l'informatique.
- S'agissant des professions médicales, 12 % du personnel appartient au grand groupe « Professions intellectuelles et scientifiques » et 23 % au grand groupe « Professions intermédiaires ».
- La structure de la population (sexe, classes d'âge et groupes professionnels) n'a quasiment pas varié entre la première vague de réfugiés (8 avril) et la deuxième.

Figure 1 : répartition de la population active selon les groupes de professions



Source : SEM Données professionnelles des ressortissants ukrainiens qui demandent le statut S, selon la brève enquête écrite menée auprès d'eux, question 5 : « Quelle est votre profession ? », SYMIC